



# LES COSTUMES SUISSES

## Die Schweizertracht

Paraît 6 fois par an + Abonnement annuel frs 5.— + Gratuit pour les membres de la Fédération

Erscheint 6 mal jährlich + Jahresabonnement Fr. 5.— + Für Mitglieder gratis

Redaction: Dr. E. LAUR, Auf der Mauer 1, ZURICH

## Durant votre séjour à Montreux faites les excursions suivantes:

CHAMONIX	départ 7.30	retour 18.30
Gd. St-BERNARD	départ 7.30	retour 18.30
TOUR DU LAC	départ 9.30	retour 18.30
LA GRUYERE	départ 9.30	retour 18.30
CHAMPERY	départ 14.00	retour 18.30
VILLARS	départ 14.00	retour 18.30

Inscrivez-vous au

**MONTREUX-EXCURSIONS S. A.**  
Garage Central

**Grand' Rue 106 \* Téléphone 62.246**  
ou dans les agences de voyages.

Les porteurs de cartes de figurants bénéficieront d'une réduction  
de 15 % sur les prix du 21 au 24 septembre 1934. 53

## Visitez l'Établissement Horticole et Fleuriste

Création et entretien de Jardins „**FLORARIA**“

**J. DE RIBAUPIERRE + CLARENS - MONTREUX**

46

A l'Angle de la grande place + Lieu de départ du cortège

Téléphone 63.087

## Chapeaux Vaudois et Coiffes Mme DUTOIT-DEPALLENS

Avenue des Alpes 42 + Montreux



Mitaines filochées  
\* fichus \* patrons  
explicatifs pour  
corsages \* tissus

Costumes suisses  
sur commandel 11

## A. KAUERT

Boulangerie

54

Pâtisserie

Tea-Room

**MONTREUX**

Grand'Rue • Vis-à-vis du Jardin Anglais

# LES COSTUMES SUISSES

JOURNAL DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES COSTUMES NATIONAUX  
ET DE LA CHANSON POPULAIRE

---

Rédaction : Dr E. LAUR jun., Zurich, Mühlebachstrasse 21. Téléphone 43.309.  
Compte de chèques postaux VI. 2583, Aarau. / Paraît 6 fois par an.  
Abonnement annuel, fr. 5.—. / Gratuit pour les membres de la Fédération.

---

NUMÉRO VAUDOIS

---



*Montreux vous attend  
avec son plus charmant sourire*

## *Invitation à la Fête des costumes suisses à Montreux*

*Montreux se prépare fébrilement à recevoir, en septembre prochain, le Monde du Costume ; il organise à son intention une fête grandiose.*

*Vous n'ignorez pas, sans doute, que Montreux eut de tout temps pour habitude d'accueillir des hôtes venus de toutes les parties du monde et de leur offrir une cordiale et chaleureuse hospitalité : aussi les visiteurs peuvent-ils être sans inquiétude, ils seront bien traités.*

*Aux temps anciens déjà, hordes en migration, armées en campagne, pèlerins, commerçants ou simples piétons, suivaient péniblement l'aride et caillouteux chemin qui, de l'Ouest au Sud, longeait les rives du Léman ; ce chemin, traversant au pied des pentes boisées, les vignobles et les vergers, formait l'unique voie d'accès au col du Grand Saint-Bernard. Montreux n'était pas alors la belle cité d'aujourd'hui.*

*Vingt-deux petits villages, semés le long du lac et sur les coteaux environnants, et possédant jusqu'en ces dernières années leur administration propre, composaient l'agglomération connue sous le nom de « Montreux ». Ces villages, ces hameaux, groupés autour du vieux clocher de pierre dont la haute silhouette, isolée alors, se distinguait de loin et dominait la contrée, formaient les trois communes du Châtelard, des Planches et de Ueytaux, réunies en une seule et même paroisse : MONTREUX.*

*Les voyageurs passaient, se hâtant vers la prochaine étape — St-Maurice ou Uevvey — qu'ils espéraient atteindre avant la nuit. Ils ne donnaient qu'un coup d'œil distrait à ces fermes accrochées au flanc des coteaux, parmi les vignes et les vergers, dont la verdure grimpe jusqu'à ce que l'arrêtât la ligne sombre des forêts. Ils ne se doutaient pas, dans leur hâte à gagner le gîte du soir, qu'ils parcouraient une contrée à qui la nature généreuse avait accordé le tiède climat du Midi ; ils ne se doutaient pas que, dans ces jardins qu'ils regardaient à peine, prospéraient le figuier, le laurier, l'amandier, presque toute cette flore enfin qui fait l'apanage des pays chauds.*

*Jusqu'à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle, la plupart des amateurs de voyages ignorèrent ces rives pittoresques, et ce fut Jean-Jacques Rousseau, le grand écrivain genevois, qui tira cette contrée de l'oubli, en situant à Clarens son « Bosquet de Julie ». En faisant, par ses écrits, renaître le goût de la nature, en plaçant en vedette le paysage*

*splendide de Montreux, il mit à la mode la Suisse entière. Il fut, sans qu'il s'en doutât, le père spirituel du tourisme.*

*Ainsi fut découverte la « Perle du Léman ».*

*De tous pays, les hôtes affluèrent : poètes pâles aux longs cheveux, peintres avides de pittoresque, milords placides et corrects, princes russes, boyards des steppes, chacun voulut connaître cette terre sacrée et la visiter.*

*Clarens ! Territet ! Chillon ! : MONTREUX ! Tout un poème !  
Au cours du siècle passé, la vogue de Montreux ne fit que s'étendre.*

*Les villages rustiques, les hameaux du vignoble, se transformèrent, s'organisèrent pour recevoir tant d'hôtes étrangers. Des auberges, des pensions, des hôtels, dont certains jouissent d'une renommée mondiale, surgissent du sol et finissent par souder en un seul faisceau les agglomérations rurales de cette partie de la rive vaudoise. Ce fut alors, de Clarens à Chillon, une seule et grande ville.*

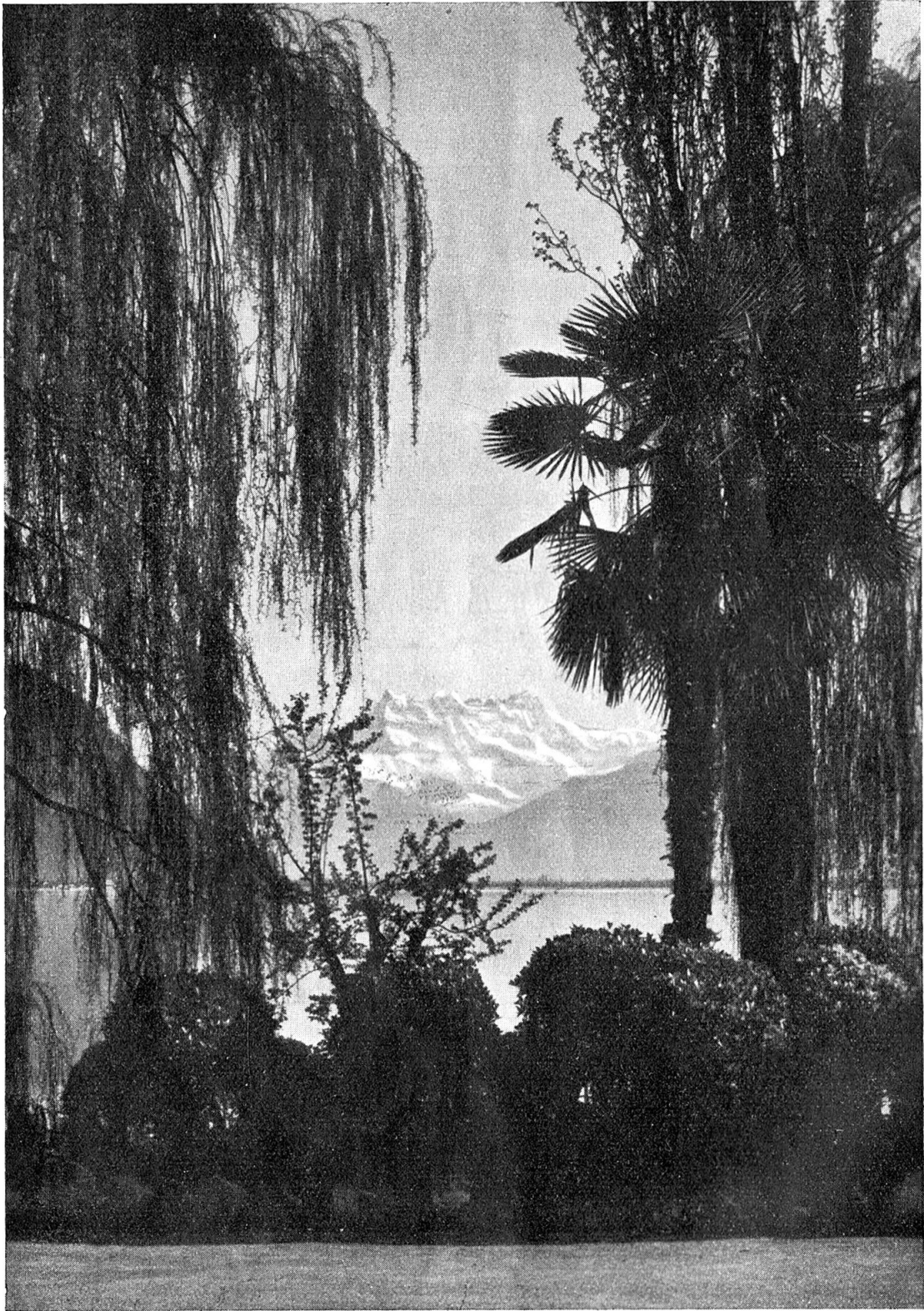
*Puis... vint la guerre.*

*Montreux, dès lors, subit la fortune et les revers des autres stations de tourisme. Le flot des étrangers s'est épuisé ; mais la population n'a point perdu son courage, son endurance, sa croyance en un retour de prospérité. Elle n'a point non plus oublié ce qu'elle doit à ses hôtes. C'est pourquoi elle organise à cette heure une réception qui sera digne de la fête des Costumes.*

*Membres de la Fédération ! parents ! amis ! amis des amis !  
venez à nous de tous les coins de la Suisse : Montreux s'apprête à vous accueillir de son plus radieux sourire.*

*A cette occasion, il a fait « retaper » son vieux soleil, ce soleil de Montreux que tous les festivals lui envient et qui restera pour nous le symbole de notre joyeuse rencontre.*

*Donc à bientôt ! à Montreux !  
Soyez-y tous les bienvenus !*



*Sous les palmiers de Montreux*

Phot. Fransioli, Montreux

## *Assemblée générale à Montreux*

*dimanche 23 septembre 1934, à 8 h., à l'Aula du Collège, rue de la Gare  
(au-dessus de la station C. F. F.).*

Nous prions nos groupes de ne pas oublier que nous ne nous rencontrons pas seulement, à Montreux, dans un but de fête et de plaisir, mais que nous avons encore à liquider les affaires annuelles de notre Fédération. Vu le programme chargé, nous avons dû fixer notre Assemblée générale au dimanche matin, à 8 h., et devrons l'avoir terminée à 9 h. 15, au plus tard. Ce sera donc court et concis.

La salle ne pouvant contenir que 350 personnes, il ne serait pas possible aux 3 à 4,000 participants à la fête d'y assister. C'est pourquoi nous prions nos groupes de choisir quelques délégués ou déléguées pour les représenter.

Ordre du jour :

1. Discours de bienvenue du Président.
2. Compte-rendu de l'exercice 1933.
3. Présentation des comptes de 1933.
4. Prévisions pour 1934 et 1935.
5. Fixation de la cotisation pour 1935 (Fr. 2.—).
6. Votation au sujet des statuts.
7. Décision fixant à tous les deux ans seulement notre assemblée générale.
8. Nomination du Comité et des contrôleurs.
9. Nouvelles sections cantonales.
10. Présentation des nouveaux groupes.

L'ordre du jour est suffisamment important pour que chaque groupe se fasse représenter.

Il est recommandé à chacun de venir à l'heure exacte, si nous voulons en finir en si peu de temps avec tous les objets que nous avons à traiter.

### *Communications importantes aux visiteurs de la Fête du costume à Montreux*

#### *1. Voyage*

a) *Par trains ordinaires.* — Les participants peuvent se rendre à Montreux par n'importe quel train, et cela déjà à partir de jeudi 20 septembre. Le retour, par trains ordinaires, doit s'effectuer au plus tard le mardi soir 25 septembre. Coût du billet : Tarif simple course, plus supplément pour directs. Chaque membre de notre association qui s'est annoncé pour la Fête, recevra une carte de légitimation à présenter aux guichets et dans les trains.

b) *Par trains spéciaux.* — En outre nous commanderons un certain nombre de trains spéciaux, tant pour l'aller que pour le retour. Ici, le prix des billets sera inférieur au tarif simple course et il n'y aura pas de suppléments pour directs.

## *Assemblée générale à Montreux*

*dimanche 23 septembre 1934, à 8 h., à l'Aula du Collège, rue de la Gare  
(au-dessus de la station C. F. F.).*

Nous prions nos groupes de ne pas oublier que nous ne nous rencontrons pas seulement, à Montreux, dans un but de fête et de plaisir, mais que nous avons encore à liquider les affaires annuelles de notre Fédération. Vu le programme chargé, nous avons dû fixer notre Assemblée générale au dimanche matin, à 8 h., et devrons l'avoir terminée à 9 h. 15, au plus tard. Ce sera donc court et concis.

La salle ne pouvant contenir que 350 personnes, il ne serait pas possible aux 3 à 4,000 participants à la fête d'y assister. C'est pourquoi nous prions nos groupes de choisir quelques délégués ou déléguées pour les représenter.

Ordre du jour :

1. Discours de bienvenue du Président.
2. Compte-rendu de l'exercice 1933.
3. Présentation des comptes de 1933.
4. Prévisions pour 1934 et 1935.
5. Fixation de la cotisation pour 1935 (Fr. 2.—).
6. Votation au sujet des statuts.
7. Décision fixant à tous les deux ans seulement notre assemblée générale.
8. Nomination du Comité et des contrôleurs.
9. Nouvelles sections cantonales.
10. Présentation des nouveaux groupes.

L'ordre du jour est suffisamment important pour que chaque groupe se fasse représenter.

Il est recommandé à chacun de venir à l'heure exacte, si nous voulons en finir en si peu de temps avec tous les objets que nous avons à traiter.

### *Communications importantes aux visiteurs de la Fête du costume à Montreux*

#### *1. Voyage*

a) *Par trains ordinaires.* — Les participants peuvent se rendre à Montreux par n'importe quel train, et cela déjà à partir de jeudi 20 septembre. Le retour, par trains ordinaires, doit s'effectuer au plus tard le mardi soir 25 septembre. Coût du billet : Tarif simple course, plus supplément pour directs. Chaque membre de notre association qui s'est annoncé pour la Fête, recevra une carte de légitimation à présenter aux guichets et dans les trains.

b) *Par trains spéciaux.* — En outre nous commanderons un certain nombre de trains spéciaux, tant pour l'aller que pour le retour. Ici, le prix des billets sera inférieur au tarif simple course et il n'y aura pas de suppléments pour directs.



*Nous recommandons aux différents groupes d'utiliser autant que possible ces trains-là. (Chaque chef de groupe recevra un horaire exact).*

c) *Conditions de voyage pour les membres de la famille.* — Les billets simple course sont réservés aux membres de la fédération suisse des costumes. *Par contre les membres de la famille peuvent utiliser les trains spéciaux pour l'aller et le retour aux mêmes conditions que ci-dessus.*

Ceux qui préféreront aller à Montreux par trains ordinaires peuvent prendre un billet simple course pour Lausanne, et là, le faire timbrer au *Comptoir suisse* (Foire d'échantillons de la Suisse romande), ils n'auront qu'à prendre ensuite un billet Lausanne-Montreux et retour. Le Comptoir prend fin le dimanche 23 septembre. Le retour avec billet simple course timbré du Comptoir doit être effectué au plus tard dans les deux jours après la clôture de celui-ci. Une visite à cette intéressante Foire d'échantillons est à recommander.

Qui veut étendre à une excursion de vacances, sa visite à Montreux, peut se renseigner dans toutes les gares sur les billets circulaires.

## 2. *Cartes de fête*

Les membres de la famille des sociétaires peuvent recevoir les cartes de fête aux mêmes conditions favorables que ceux-ci. Ils peuvent de même prendre part à la course en bateau du samedi après-midi et au dîner froid du dimanche, sur le Quai. Ce ne sera toutefois pas très facile pour eux de retrouver les leurs dans cette foule compacte. Qui préfère manger à l'hôtel, peut détacher le coupon et se le faire rembourser : on est prié d'annoncer la chose en retirant la carte.

La carte de fête, en tant qu'elle ne serait pas encore prise par les groupes, peut être retirée auprès du Bureau de la Société de développement, Grand'Rue, Montreux.

Ces cartes donnent aux porteurs la libre entrée sur la place de Fête, mais non pas aux représentations de la Place du Marché. Des cartes d'entrée spéciales sont nécessaires à cet effet. Prix Fr. 2.—, Numérotées : Fr. 3.—, 4.— et 5.—. La location auprès du Bureau de la Société de développement est vivement recommandée.

Ces cartes de fête donnent également droit à une réduction sur le prix des boissons dans les locaux officiels de la fête. Comme aussi dans les Grands Hôtels. (Pas de prix d'étrangers !) Prix de faveur encore pour les excursions du lundi aux environs de Montreux.

Les intéressés trouveront de plus amples renseignements dans le Guide qui sera mis à leur disposition quelques jours avant la Fête.

Le programme de la fête est contenu dans le deuxième numéro de notre journal des costumes suisses du 15 mai 1934.

A partir du 17 septembre notre secrétariat sera installé au Bureau de la Société de développement à Montreux.

## *Enseignes pour le cortège*

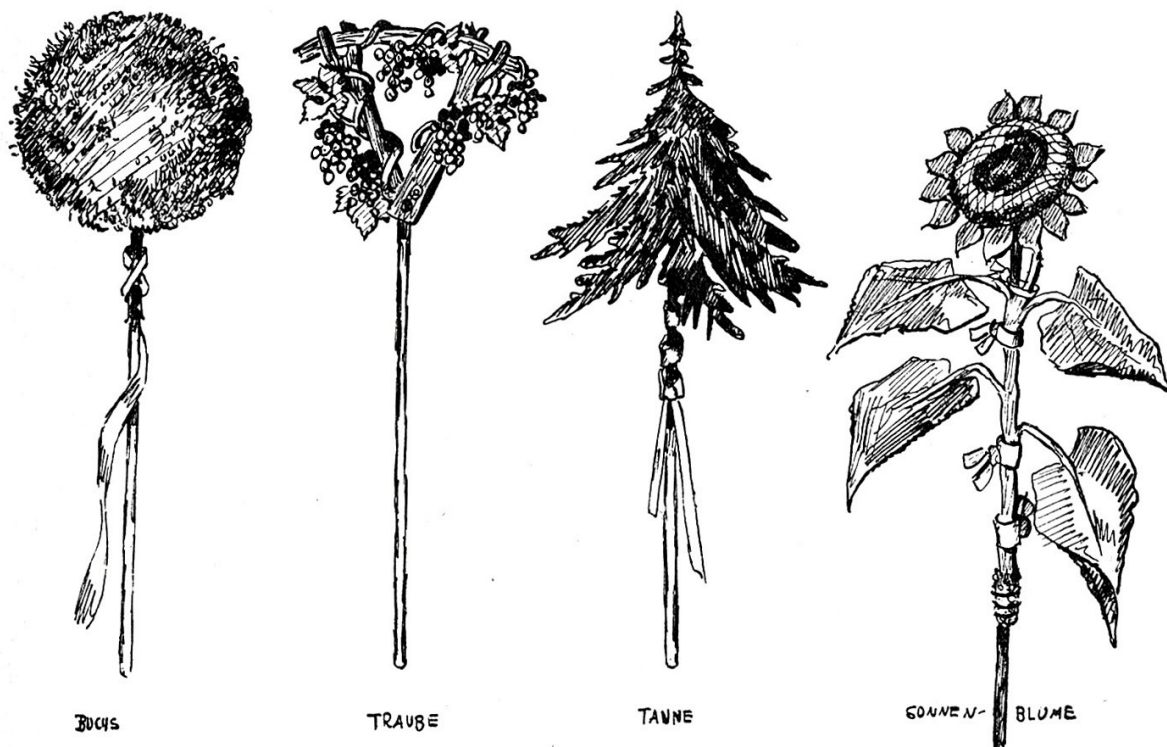
Nous voudrions que le cortège de Montreux se distingue par l'éclat de ses couleurs. Voici le plan que nous avons formé à cet effet et qui sera, nous l'espérons, appuyé dans la mesure du possible par tous les groupes.

Chaque groupe doit avoir à côté de son écriteau deux à quatre enseignes ou arbres de mai. Mme Dr Eberle, de Lucerne, nous a aimablement fait quelques esquisses que nous reproduisons d'autre part. Les groupes ayant jusqu'à 30 participants doivent préparer deux de ces enseignes, et les groupes plus nombreux, quatre. Celles-ci doivent être portées dans le cortège à intervalles réguliers. A la tête de chaque canton figurerait le drapeau cantonal ; à la tête de chaque groupe les écriteaux décorés et derrière les enseignes ou les arbres de mai.

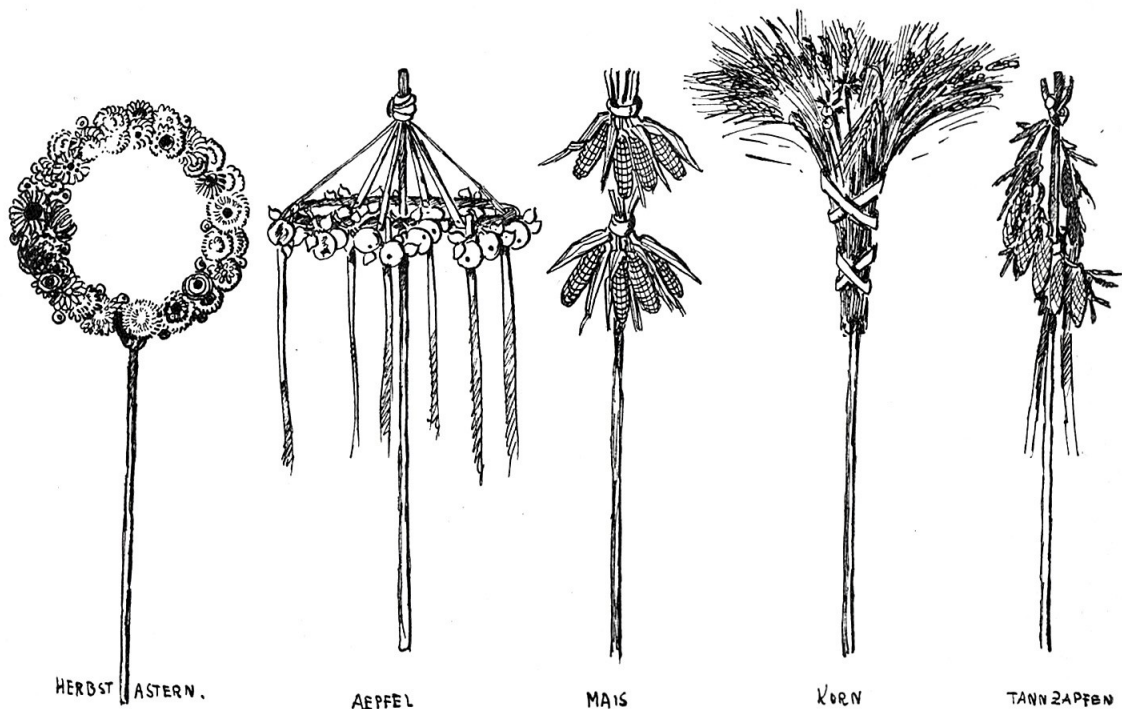
Il y a de nombreuses possibilités pour confectionner ces enseignes : fleurs fraîches ou fruits, petits arbres enrubannés, couronnes, etc. Les esquisses montrent bien ce que nous entendons.

Chaque groupe doit décorer ses enseignes avec des accessoires caractérisant sa contrée. Là où l'on cultive le maïs, on prendra quelques douzaines d'épis de maïs ; des branches de sapin, pour les contrées où croissent les forêts alpestres, etc. La hauteur de la hampe, décoration comprise, ne doit pas dépasser deux mètres : le diamètre des couronnes doit avoir plus d'un mètre. On pourra, pour les enseignes particulièrement lourdes, se servir de courroies-support, qu'on peut emprunter aux sociétés de tir ou de gymnastique. Les courroies devront se dissimuler sous de la verdure ou des rubans.

Afin de conserver les fleurs aussi fraîches que possible, on les entourera de mousse : Les tournesols, par exemple, qui se flétrissent très rapidement sitôt qu'ils manquent d'eau, devront, à Montreux, pendant la nuit être mis entièrement dans l'eau, dans une baignoire. On peut aussi renforcer les tiges des fleurs avec du fil de fer, pour que celles-ci n'inclinent pas leur tête avec trop de mélancolie. Il n'est pas indifférent non plus de quelle façon les fleurs et les fruits sont attachés autour des bâtons. Il est recommandé de les assortir en nuances opposées : ainsi par exemple, une gerbe de froment sera liée de rubans bleus,



*Modèles d'enseignes pour le cortège*



*Modèles d'enseignes pour le cortège*

des branches vertes, de rubans rouges ; les tournesols, par contre feront plus d'effet avec des rubans jaunes. Les bâtons doivent aussi être peints de la couleur des rubans, et entourés de ceux-ci. Il ne faut pas dire : « cela, ce sont des détails ! » C'est justement à ces détails minutieux que l'on reconnaîtra avec quel amour les divers groupes ont fait leurs préparatifs de fête, pour eux-mêmes et pour beaucoup d'autres.

Nous désignerons spécialement un jury pour examiner les enseignes, et les plus jolies seront reproduites dans le journal du Costume. Ce sera un concours entre le bon goût et l'originalité. Nous pensons que, de cette manière, le cortège aura un attrait nouveau, mais pour obtenir ce résultat, il faut que tous les groupes y contribuent. Aussi comptons-nous sur leur joyeux concours.

Oskar EBERLE.

### *Détails qui importent*

Lorsque ce numéro paraîtra, nos lecteurs et lectrices seront déjà occupés à préparer leur voyage à Montreux ; les chefs seront en train de se demander comment ils vont s'y prendre pour que leur groupe se fasse remarquer par sa belle tenue.

Même si nous ne distribuons pas de prix, nos fêtes sont toujours une sorte de concours en vue du beau et du vrai. Aussi insistons-nous auprès des chefs et des participants afin qu'ils veillent minutieusement à tous les petits détails, car ce sont ceux-là précisément, qui gâtent souvent la bonne impression et laissent

supposer que certains groupes n'ont pas encore exactement compris l'esprit de notre mouvement.

Nous allons énumérer, ci-après, quelques-uns de ces petits détails :

### 1. *Les costumes*

Ils doivent être d'une *coupe parfaite* ; cela concerne tout spécialement le corselet. Nous recommandons donc de faire à temps un essayage pour s'assurer que le costume s'adapte bien à la taille.

Les jupes ne doivent pas être *trop courtes*. Il y a quelques années, la mode était aux jupes très courtes et beaucoup de costumes, confectionnés à ce moment-là, s'y sont conformés ; mais aujourd'hui les jupes qui dépassent à peine le genou, sont d'un effet ridicule. L'espace entre le bas de la jupe et le sol, ne devrait pas dépasser 25 centimètres.

### 2. *Les souliers*

Un vrai costume doit être complété par des souliers bien assortis. Les fabricants de chaussure Prothos, Rigi et Bally, se sont donné la peine de confectionner les chaussures prescrites. Les souliers vernis, ceux en peau de daim, les souliers bruns ou fantaisie, ainsi que les hauts talons, ne sont pas admis. Aucun chef ne doit les tolérer dans son groupe.

### 3. *Les bas*

Pas de bas de soie ! pas de bas tissés à la machine ! Les vrais bas assortis au costume sont tricotés à la main, et, si possible, avec un dessin. Les bas tricotés à la machine devraient au moins ne pas être trop minces.

### 4. *Les bijoux*

Les bijoux de famille sont ceux qui font le plus valoir le costume (grenats ou filigranes, pendentifs avec motifs en émail, etc.). Les imitations modernes ne conviennent en aucune façon (perles de verre, bijoux en toc).

### 5. *Les châles*

C'est une question tout particulièrement épineuse. Les manteaux en drap, de couleur assortie à la jupe, sont ce qu'il y a de mieux. Un beau cachemire ancien s'harmonise aussi très bien avec le costume, bien qu'il appartienne à la mode générale du siècle passé. Éviter les imitations bon marché, tout spécialement les soi-disant « Cachemires » imprimés de couleurs très voyantes, fabriqués à Glaris ou dans le Tessin. Nous avons eu l'occasion d'en voir de fort vilains exemplaires à diverses fêtes de costumes.

Les petits châles en laine, tissés à la main, font par contre bon effet. C'est surtout parmi les châles tricotés ou crochetés que l'on trouve ce qui s'adapte le moins. On peut certes faire aussi de jolies choses avec un crochet ou des aiguilles à tricoter, à condition d'y employer le vrai matériel. On voit très souvent des châles en coton mercerisé ou en soie artificielle avec de longues franges. Ce « tape-à-l'œil » gâte la bonne impression de tout le costume. Enlevons-le !

## 6. *Les sacs à mains*

Ici aussi, nous voyons à côté de beaux sacs anciens, tissés ou brodés à la main, un étrange méli-mélo de sacs vieux ou neufs, qui ne prouvent pas en faveur du bon goût de leurs propriétaires. Dans toute jupe de vrai costume, il y a toujours une bonne poche, assez grande pour contenir le porte-monnaie, le mouchoir et les clefs de la maison. Les boîtes à poudre et le rouge pour les lèvres n'ont rien à y voir et les sacs en cuir doivent rester à la maison.

## 7. *La coiffure*

Il y a longtemps que la Fédération Suisse du Costume a fait la paix avec les « cheveux coupés », aussi est-ce ridicule quand certaines damoiselles se croient tenues d'accrocher de fausses tresses qu'elles laissent soigneusement au vestiaire pour aller danser. Les exceptions ne sont admises que là où le peigne ne tient pas dans les cheveux coupés, comme c'est le cas pour le costume d'Unterwald.

## 8. *Fards et cigarettes*

C'est pourtant triste que nous soyons encore obligés de partir en guerre à ce sujet. Les porteuses de costumes devraient comprendre que la cigarette et des lèvres peintes couleur de framboise mûre sont une grosse erreur.

\*\*\*

Nous proposons à toutes celles qui se rendront à Montreux d'endosser aujourd'hui déjà leur costume, de prendre à la main le présent article, de se placer devant leur glace et de vérifier point par point, de la coiffe aux souliers, si tout est en ordre. Espérons-le !

Mais toutefois, s'il y avait encore quelque chose qui n'allât pas, qu'on l'enlève !

## *Des salutations*

Nous autres gens du costume, nous nous nommons volontiers une « grande famille suisse ». Quand les membres d'une même famille se rencontrent, ils se saluent : c'est ce que les adeptes du costume ne devraient pas oublier. Il est arrivé souvent que certains groupes, en en croisant d'autres sur la place de fête, leur aient adressé leur plus cordial salut et aient poussé un « juhé » en leur honneur sans recevoir le moindre signe en réponse. Pourquoi cela ? Nos fêtes doivent être des journées de rapprochement et de fraternité ! Que chacun se laisse aller à la joie et à l'amitié et manifeste ces sentiments sans arrière-pensée et de toute son âme.

Mais il serait à désirer aussi, que lorsque, au cours de l'année, les gens du costume se rencontrent, ils se souhaitent, même s'ils n'ont pas été présentés l'un à l'autre, un amical bonjour ! Ne sommes-nous pas tous en communauté de pensée ! Ne poursuivons-nous pas tous un même but ? Laissons à d'autres la « raideur distinguée ! » entre nous doivent régner la cordialité, le naturel et le sentiment que nous appartenons tous à la même famille.

E. L.

## *Le canton de Vaud*

Chantons notre aimable patrie,  
Chantons cette terre chérie  
Et son bonheur, et son tableau  
De vie !  
Chantons tous le canton de Vaud  
Si beau.

Avant que le soleil le dore,  
La caille avec son cri sonore,  
L'alouette en cherchant là-haut  
L'aurore  
Saluent le canton de Vaud  
Si beau.

De bon matin, loin du village,  
Sifflant après son attelage,  
Le laboureur prend un nouveau  
Courage,  
En voyant le canton de Vaud  
Si beau.

L'heureux faucheur dans la prairie,  
Le « fruitier » dans sa laiterie,  
Le vigneron sur le coteau  
S'écrient :  
Mon cher pays, canton de Vaud  
Si beau.

Bergère assise au champ seulette,  
Ne possédant d'autre musette  
Que la clochette du troupeau,  
Répète :  
Mon cher pays, canton de Vaud  
Si beau.

Le soir, à la lune brillante,  
J'entends aussi la voix touchante  
Du rossignol, près du ruisseau,  
Qui chante :  
Charmant pays, canton de Vaud  
Si beau.

Quand la nuit fait tout disparaître  
Le hibou vient sur la fenêtre,  
Ou sur la tour d'un vieux château  
Sans maître,  
Annoncer le canton de Vaud  
Si beau.

Oh ! quelle douce jouissance  
De célébrer l'indépendance  
Qui vient lui donner de nouveau  
    Naissance :  
Et le nommer canton de Vaud  
    Si beau.

La paix en fait son domicile,  
La liberté son sûr asile,  
Elles l'ont choisi pour berceau  
    Tranquille,  
Et rendent le canton de Vaud  
    Si beau.

Lorsque la vieillesse pesante  
Rendra ma voix faible et tremblante,  
Ma voix encor près du tombeau  
    Mourante,  
Veut dire : « Adieu, canton de Vaud,  
    Si beau. »

*Le doyen Louis Curtat (1759-1822).*

## *Le costume vaudois*

Mme Heierli, l'auteur des remarquables études sur les costumes suisses n'a pas fait une très large place au costume vaudois.

Elle pense que la proximité de la France et les fréquents rapports avec les étrangers, furent cause de l'abandon du costume national, supplanté par les modes étrangères.

Jusqu'au XIX<sup>me</sup> siècle, le costume des paysannes vaudoises se composait généralement d'une jupe foncée, très ample et longue, dont l'étoffe était tissée dans le pays, d'un corsage sans manches, cousu à la jupe, d'un fichu plus ou moins grand dans l'échancrure du corsage, de larges manches en toile de fil dont l'ampleur était réunie à la hauteur du coude par une bande plate que fermait un bouton en strass monté sur argent. Un tablier de toile ou de cotonnade, des mitaines au filet complétaient le costume. Il ne se distinguait, pour les jours de fêtes, que par des tabliers et des fichus de soie et par des étoffes plus fines achetées chez les marchands.

Mme Heierli, qui décrit minutieusement les différentes phases de notre costume, insiste sur le fait que les châles dit « tapis » portés sous le Second Empire, ne firent jamais partie du costume national vaudois et que c'est une erreur que de les y adjoindre.

Les Fêtes des Vignerons à Vevey virent naître diverses variantes dûes au goût des artistes créateurs du festival, mais qui, créées pour une fête, ne ressemblent que de très loin au costume campagnard habituel. Ce fut l'origine de



*Fondatrices du mouvement  
des costumes dans le canton de Vaud.*

*Au milieu,  
notre présidente d'honneur,  
M<sup>me</sup> Mary Widmer-Curtat.  
Lausanne.*

plusieurs descriptions erronées qui donnèrent lieu à des modes travesties difficiles à déraciner.

Voici, par exemple, une description parue dans une petite brochure non datée qui accompagne une collection de cartes postales intitulées « Schweizer Trachten Bilder » :

« Le canton de Vaud s'est créé un costume de fête des costumes nationaux disparus. Comme la couleur du drapeau vaudois est verte, le jupon des femmes et la veste des hommes sont de cette couleur. Pantalons de toile, bas blancs tenus avec des rubans verts, souliers à boucle, un chapeau plat et rond en paille, caractérisent le costume des vigneron. Les filles portent un corsage de velours noir sans manches, dont l'échancrure est ornée d'un fichu de mousseline. Les manches du même tissu, couvrent le bras jusqu'au coude. Le chapeau typique avec une espèce de bouchon sur la tête est depuis longtemps le signe distinctif des femmes vaudoises. »

Hélas, cette description fantaisiste qui ne se rapportait qu'à un groupe costumé pour une fête, a passé longtemps, et passe encore aux yeux de certaines personnes, pour être celle du véritable costume vaudois. L'idée de mettre les couleurs de l'écusson vaudois dans un vêtement national est aussi ridicule que fâcheuse, mais ce sont les choses ridicules qu'on a le plus de peine à changer et après plus de quinze ans de lutte et de travaux, l'Association des Vaudoises se heurte encore à cette croyance enracinée chez beaucoup et particulièrement chez les marchands de tissus et les marchands de poupées costumées, que le véritable costume vaudois est vert et blanc avec des raies vertes, verticales ou horizontales, que le chapeau de Montreux doit être absolument garni de grappes de raisins, etc.



Seules les femmes et les filles des membres de l'Abbaye des Echarpes blanches de Montreux revêtaient pour les grandes fêtes de cette société le costume vaudois dit *montreusien* qui consiste en une jupe de mousseline blanche très ample, un tablier de soie noire attaché par un ruban orange (la couleur de Montreux), la coiffe de taffetas noir, l'amusant chapeau à cheminée de Montreux. Cet élégant costume de fête ne pouvait être choisi pour le costume de tous les jours qu'il fallait essayer de faire porter de nouveau comme vêtement de travail.

### *Renaissance du costume*

C'est le 24 septembre 1916 qu'une centaine de Vaudoises en costume national, venues de tous les coins du canton, se réunirent au Signal de Sauvabelin, ce qui y amena aussi un nombreux public très intéressé par ce spectacle de femmes de tous âges, coiffées du même bonnet, du chapeau de Montreux, et vêtues de robes, de fichus, de tabliers charmants, sortis des vieux coffres de famille.

La presse eut d'aimables articles sur la réunion de Sauvabelin et sur l'initiative des femmes vaudoises, et le public en général témoigna une sympathie un peu moqueuse, mais somme toute pas trop méchante, à cette manière féminine d'honorer la patrie.

L'élan était donné. Rapidement des sections se formèrent dans plusieurs villes et villages du canton : Lausanne, Morges, Bussigny, Mex, Grandson (qui avait déjà depuis plusieurs années un groupe choral, la Caecilia, dont les membres portaient le costume de Montreux), Cully, Vevey, Montreux, Aigle, Bex, Gryon, Château-d'Oex, Coppet, La Tour de Peilz, Apples, Orbe, Molondin, Vallorbe et une section vaudoise à Genève. Quelques-unes de ces sections se sont disloquées, faute d'une direction présidentielle influente, parfois aussi par le fait du départ ou du mariage des Vaudoises qui en faisaient partie, ou pour d'autres circonstances.

Chacun de ces groupes a sa vie propre, son activité artistique, patriotique, philanthropique, etc., et les autorités locales savent où trouver toujours des aides bénévoles et dévouées lorsqu'il s'agit d'organiser des fêtes charitables ou patriotiques.

Ainsi le costume national vaudois a conquis droit de cité. On ne le considère plus avec moquerie ou une indulgente indifférence. Cependant il n'intéresse pas encore le public intellectuel qui n'a pas compris jusqu'à présent tout l'intérêt de cette rénovation. Les citadines, à de rares exceptions près, trouvent ridicule d'arborer un costume campagnard qui les oblige à fraterniser avec celles qui le portent. Elles oublient que le canton de Vaud est un canton agricole et que chaque famille a, peu ou prou, des attaches familiales avec le paysan. Il faut espérer que le haut patronage accordé par le Heimatschutz à la Fédération des Costumes Nationaux dont il a formé une de ses sections, conférera aux costumes nationaux les titres de noblesse qui leur manquent aux yeux de quelques-uns, surtout dans la Suisse française.

Les Vaudoises désireuses de conserver les traditions, ont remis à l'étude le patois du canton et les vieilles chansons populaires dont elles ont publié un charmant recueil avec le concours de Mme Chatelan-Roulet (décédée en 1933), qui avait eu le bonheur de trouver des collaborateurs distingués : M. Doret, M. l'Abbé Bovet, M. Lauber-de Rougemont, M. Juillerat et d'autres encore.

Depuis 1933, l'Association des Vaudoises a le plaisir de voir s'inscrire dans ses groupes des messieurs qui lui apportent leur dévouement très précieux. Par conséquent, l'Association a dû changer son nom en *Association Cantonale du Costume Vaudois*. Elle compte actuellement quinze sections avec un effectif d'environ quatre cents personnes.



*Le nouveau costume  
vaudois pour hommes*

*A gauche : modèle  
pour jeunes gens*

*A droite : modèle pour  
messieurs plus âgés*

#### *Les costumes vaudois actuels*

Voici maintenant la description des costumes vaudois actuels : Il a fallu composer un *costume masculin*. Un jury fut nommé et ses conclusions furent les suivantes :

Le costume se compose d'un pantalon descendant jusqu'au soulier, d'un veston de même drap, gris ou brun, d'un beau gilet fantaisie, d'un col mou, d'une cravate nouée et d'un chapeau de feutre pas trop grand et pas très haut. Ce costume est très seyant et se porte facilement dans la rue sans attirer l'attention et les quolibets.

Le groupe « Le Narcisse » de Montreux a demandé l'autorisation de copier pour les messieurs de son groupe, un costume 1830 ; culotte courte, bas blancs, redingote à longs pans, chapeau haut de forme en paille. Ce costume de fantaisie est destiné à accompagner les demoiselles du Narcisse dans leurs manifestations artistiques à Montreux.

### *Le costume féminin*

Lors de sa fondation, l'Association du Costume Vaudois, désireuse de lutter contre les erreurs vestimentaires, avait préconisé une sorte d'uniforme de couleur sombre, exempt de toute fantaisie. Mais des artistes, tels que MM. Morax, Bieler, etc., réclamèrent contre ces décisions et soutinrent la thèse qu'il fallait au contraire varier la couleur des costumes tout en restant fidèle à certaines bases de forme. L'avis de ces artistes prévalut et fit force de loi. De plus en plus on voit, au lieu des jupes noires et brunes foncées du début, des robes de couleurs parfois très vives avec corsage du même tissu qui remplace le traditionnel corsage noir. Celui-ci reste pourtant le modèle préféré des Vaudoises âgées, tandis que les jeunes portent plus volontiers le vêtement complet d'une seule couleur, qui est un peu plus élégant et plus jeune. Elles y ajoutent souvent un fichu de broderie ou de dentelle blanche au lieu du fichu traditionnel à l'intérieur du corsage. Parfois aussi un léger fichu ancien en soie de couleur. Les manches, en belle toile de fil, se font très amples, sont fermées au coude par une bande qui serre l'ampleur et fermée elle-même par un bouton double en strass monté sur argent. Mitaines noires filochées.

La jupe est ample et longue, le tablier doit être très ample et long sans aucune garniture, les souliers noirs bas, sans barette, parfois avec une boucle de métal, les bas généralement blancs. Une broche ancienne, un collier de grenat, fermé devant, si possible par un large fermoir d'or, voilà, avec les boutons strass et argent des manches, les seuls bijoux du costume vaudois.

La coiffe est faite de taffetas noir, dont le fond, passablement volumineux, est fixé avec des plis sur une passe unie que recouvre un ruban noir noué sur la tête. Cette passe est garnie d'une dentelle, large d'environ 4 à 5 centimètres, posée sans ampleur sur le devant de la tête et froncée sur les côtés et sur la nuque. Elle doit être gommée pour former une auréole autour du visage qu'elle encadre. On raconte qu'autrefois, les paysannes employaient pour la gommer, la gomme qui coule des blessures du cerisier. Cette dentelle est faite au fuseau et d'un modèle très rare à présent et par conséquent coûteux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, les femmes du Pays d'En-Haut faisaient cette dentelle et venaient la vendre à Montreux et à Vevey, descendant à pied de Château-d'Oex et traversant le Col de Jaman au risque d'être dépouillées de leur précieux travail par les détrousseurs de grand chemin. Les Vaudoises désirent vivement que cette charmante industrie de la belle dentelle d'autrefois recommence à fleurir et reprenne sa place parmi les merveilleux travaux féminins exécutés dans le pays.

Dans les parties montagneuses du canton, on portait volontiers en hiver la coiffe et un corsage à longues manches en velours noir. L'Association des Vaudoises ne tolère plus les corsages de velours.

La coiffe en soie noire est signalée par Martin Usteri en 1785 ; Reinhardt nous la montre en 1786, mais elle est alors d'une forme peu élégante. Une pein-

ture de Louis Vogel montre une coiffe (dite béguine) blanche, déjà indiquée par Usteri. Ce bonnet, primitivement garni de petits volants et de dentelles, fut porté jusqu'en 1780 par toutes les femmes mariées de toutes conditions, parce qu'alors c'était l'usage que les femmes mariées eussent un bonnet. Ces béguines blanches dégénérèrent en bonnets de nuit et, dès la seconde moitié du XIX<sup>me</sup> siècle, elles cessèrent de faire partie du costume national, après avoir été portées concurremment avec la coiffe de soie noire, dès 1800.

Le *chapeau à cheminée* ne se voyait plus guère que dans les fêtes. Il est très caractéristique avec sa petite cheminée qui surmonte le fond arrondi. Il est fait de paille très fine, tressée avec art, les ailes sont larges, la calotte est garnie d'une petite torsade de paille et s'amincit pour aboutir à la petite cheminée. Ce chapeau fut toujours appelé « chapeau de Montreux ». Il se porte habituellement posé sur la coiffe de taffetas et un peu de côté. Il est retenu par un velours ou un ruban, de préférence noir, qui se noue derrière la tête. C'est une erreur de goût de le garnir d'une grappe de raisin, souvenir des fantaisies des Fêtes des Vignerons. La grande simplicité du chapeau lui confère sa véritable élégance. Il y a dans les musées d'Athènes, des statuette de Tanagra avec des chapeaux presque identiques au chapeau de Montreux.

Depuis quelques années, il existe un *costume de travail* pour les femmes de la campagne. Il se fait généralement en grisette gris bleu, en « galette » ou en forte cotonnade. La jupe, large de deux mètres, est cousue au corsage. La chemisette, en fil écru, coupée à la taille, remplace la grosse chemise qui se portait autrefois. Cette chemisette, à manches courtes et plates, dépasse le haut du corsage, un lacet passé dans un courant la ferme devant. Le tablier en fil écru, avec rayures, s'attache aussi devant. La poche indispensable se fait dans la jupe. Le chapeau plat et large, forme bergère, garni d'un ruban noir, complète ce costume si pratique et seyant pour les travaux de la campagne. Il fut créé il y a peu d'années, par Mme Mermod, fondatrice et présidente d'honneur du chœur des Vaudoises de Lausanne, et se porte beaucoup dans le village de Premier. En hiver, les femmes vaudoises portent de grands châles tricotés en pointe, dits « châles vaudois », de larges mantes ou des châles d'épais lainage uni. De jolis petits paniers d'une forme spéciale avec couvercle en deux parties, très anciens, font un charmant accessoire au costume.

#### *Anciens tissus*

Au moment de la renaissance du costume vaudois, on utilisa beaucoup d'anciennes très belles robes, restées dans les armoires des riches paysannes qui ne les portaient plus. Ces robes de « galette » sont faites d'un tissu soie et coton, de couleurs variées, chatoyantes, qui prennent à la lumière des tons changeants, comme la gorge des pigeons, et sont tour à tour bleus et jaunes, bruns et verts, rouges et noirs, etc. Ces robes qui étaient au XIX<sup>me</sup> siècle les belles toilettes des campagnardes, n'étaient point costume national. Elles le sont devenues maintenant et se portent tantôt tout entières de la même couleur ou avec le corsage noir. Elles sont très admirées à cause de leur ancienneté et de leur beauté. On s'efforce de les imiter en faisant maintenant tisser tout exprès pour les costumes vaudois des étoffes à reflets changeants d'un très joli effet.

\*\*\*

Nous ne voulons pas terminer ces pages consacrées au costume vaudois, sans rappeler que dans la seconde moitié du XIX<sup>me</sup> siècle, deux essais furent tentés pour le remettre en honneur. Le promoteur du premier essai fut le pasteur Alfred Cérésole, un Vaudois, ardent admirateur de sa patrie et de tout ce qui en fait la beauté et la poésie.

Le second essai, chaperonné par des hommes distingués de Lausanne, n'eut pas plus de succès que le précédent. La question du costume national tomba dans l'oubli. Seules, quelques femmes patriotes, le mirent de temps en temps pour une réunion de famille, ou lorsque, exilées à l'étranger, elles se joignaient à des Suisses à l'occasion d'une fête nationale.

Il fallut, pour provoquer la renaissance du costume national, l'exaltation patriotique inspirée par la grande guerre, le sentiment intensifié de l'amour de la patrie et le besoin d'affirmer la solidarité féminine de toutes les classes de la société. Le canton de Vaud fut le premier à remettre en honneur son vieux costume, très simple, très rustique, mais peu coûteux et facile à porter souvent. L'Association demande qu'on le porte au moins tous les jours de fêtes nationales. Les Vaudoises sont fières de penser que les vingt-deux cantons de la Suisse ont suivi l'exemple du canton de Vaud, qu'elles ont contribué à la naissance de la Fédération des Costumes Nationaux et que les brillants et riches costumes des Confédérés, après avoir disparu pendant longtemps, font de nouveau la joie et l'honneur de la Patrie.

Mary WIDMER-CURTAT.

## *Détente et réjouissances dans le Pays de Vaud*

Chaque peuple a ses moments de détente au cours des travaux de l'année. Il a, comme on dit, ses « réjouissances ». Et le peuple vaudois tout comme les autres.

La terre frémit de frissons presque imperceptibles. Les signes précurseurs du printemps se font sentir. Depuis six semaines déjà les jours grandissent.

Ce sont *les Brandons*, mi-février. A vrai dire, cette fête n'est plus célébrée que dans la partie du canton tournée du côté du nord : la vallée de la Broye, le Gros de Vaud, la ville d'Yverdon, que nous baptisons précisément avec affection « la capitale du Nord », les vertes campagnes qui, en long glacis, descendent des hauteurs qui dominent la Menthue.

Le soir des Brandons, les feux s'allument. La société de jeunesse est allée quérir des fagots chez les particuliers qui se sont exécutés de bonne grâce. Un tas gigantesque est accumulé sur un des points en vue du territoire communal, au « signal » en général. Les feux se répondent de crête à crête, de monticule à monticule : c'est à qui aura le plus gros et celui qui durera le plus longtemps.

Dans les villes, le corps de musique local parcourt les rues en jouant ses pas redoublés les plus entraînants. Les musiciens sont suivis par les enfants porteurs de lampions. Tous les enfants sont là ; l'on voit même les petits portés par leur maman ou hissés à califourchon sur le dos paternel. Un refrain, transmis de génération à génération, rythme les airs de la fanfare :

Ce sont les Brandons (*bis*)  
De la ville d'Yverdon...

Les Brandons sont aussi marqués par des réjouissances d'ordre gastronomique : les merveilles, pâtisserie légère et friable, précipitée dans le grand beurre et saupoudrée de sucre, et les beignets, sous toutes leurs formes.

Pâques. Les garçons bouchers et charcutiers de Lausanne consacrent le lundi de Pâques à la *course aux œufs*. Tandis qu'un coureur parcourt un trajet déterminé, son adversaire, appelé le « ramasseur » doit ramasser des œufs alignés sur le gazon de la place de Beaulieu et les recueillir, sans qu'il y ait de la casse, dans un van recouvert de foin. Avec leur costume aux couleurs vives rappelant la matière sur laquelle ils travaillent, les garçons bouchers et charcutiers donnent beaucoup d'allure au cortège qui parcourt ensuite les rues de la capitale. Une pittoresque survivance des traditions des compagnons de jadis, sous l'ancien régime.

Mai. Par un beau dimanche, les enfants parcourent le village en entourant *la reine de mai*. C'est une mignonne fillette, très jeune encore, qui a pris place dans une petite voiture d'enfant. Elle est décorée de fleurettes, son char est décoré aussi. Le véhicule de la reine, tiré par d'obligeants petits cavaliers servants (il y a en a toujours plus qu'il n'en faut) se rend, avec sa suite nombreuse, de maison à maison :

Joli mai, joli mai !  
Qu'avez-vous à nous donner ?  
Les œufs sont bien bons  
Quand on met de la farine ;  
Les œufs sont biens bons  
Quand on met du beurre au fond !

Devant cette requête, les ménagères du village s'exécutent : les œufs, la farine, le beurre s'entassent dans un panier sagement porté par une grande personne qui, la tournée terminée, préparera de gigantesques « croûtes dorées » avec le produit de la quête. Les croûtes dorées sont arrosées de chocolat : heureux estomacs ! heureux enfants !

*La mi-été*. Les gens qui ont du bétail à la montagne montent en tout cas une fois pour constater les progrès. Cette visite a donné naissance aux mi-étés des Alpes vaudoises. Après un culte célébré par le pasteur sur une chaire rustique construite par les pâtres, on fait une collation tirée des sacs, puis, l'après-midi, l'on danse sur le gazon des pâturages. Le Jura a, depuis quelques années, commencé à fêter aussi la mi-été. La prédication du matin est maintenant corsée de discours d'hommes politiques : souvent les notabilités françaises viennent se joindre aux Suisses et s'y font entendre. Mais tout cela sans internationalisme dans le mauvais sens du mot.

La belle saison voit revenir *les abbayes*, la fête du village. On l'appelle *abbaye* pour simplifier, parce que c'est la société de tir, dont la fondation remonte souvent très loin en arrière qui l'organise. Les abbayes vaudoises ont des statuts très stricts. A plusieurs endroits, seuls les bourgeois sont admis. Presque partout, les droits sont transmissibles de père en fils. Ce dernier, lorsqu'il atteint sa dix-huitième ou sa vingtième année vient se faire « recon-

naître », à l'assemblée générale qui précède le tir et la fête, comme membre de l'abbaye dont ses ancêtres firent partie. Ailleurs le nombre des membres de la société est limité : c'est ainsi que l'Abbaye des arquebusiers campagnards de Vevey ne peut compter que trente membres : lorsqu'un vide se produit, on élit le successeur. C'est donc un système de cooptation, comme à l'Académie française. Plusieurs abbayes vaudoises possèdent des capitaux importants.

L'abbaye de chez nous dure, dans la bonne règle, trois jours. Le samedi est consacré au tir. Le dimanche, la société se rend en cortège au service divin, puis il y a distribution des prix de tir sur le « pont de danse ». Le banquet de midi est particulièrement solennel : on y évoque la patrie. Puis un nouveau cortège parcourt la localité et, au retour, le bal commence pour durer tard dans la nuit. Le programme du dimanche est répété le lundi, mais avec moins d'ampleur.

Il est de tradition d'aller chercher en cortège, précédé d'une alerte musique de cuivre, les demoiselles qui prendront part au bal. Les parents de la demoiselle offrent une rasade de vin blanc, les assiettes de bricelets et de merveilles circulent. Le roi et la reine — la reine est le tireur qui a obtenu le second prix —, offrent aussi un verre à leur domicile aux membres de l'abbaye. Les tenants et aboutissants du village, domiciliés en dehors, se rendent ce jour-là auprès de leurs amis de l'abbaye. L'hospitalité vaudoise ouvre toutes grandes les portes des maisons et des caves ; les tables garnies de mets du pays accueillent chacun. L'étranger, convié à manger un morceau aurait très mauvaise grâce à refuser : ce serait considérer comme un affront à celui qui formule l'invitation.

*La rentrée de l'alpage*, fin septembre, ramène les troupeaux dont les plus belles pièces sont enrubannées aux cornes, des fleurs sont piquées sur le front. Des communes, hélas de plus en plus rares, répartissent en ce jour entre les bourgeois les produits des pâturages communaux. Le soir, dans une commune du Pied du Jura, on soupe avec le « berthoud », le mets national autochtone au fromage : la tranche de fromage gras précipitée dans la friture comme un beignet. Remarquons que la fondue si répandue chez nous n'est pas d'origine vaudoise. Celle au fromage et au vin nous vient du canton de Neuchâtel. Celle au vacherin (qu'il ne faut pas confondre avec les vacherins de la vallée de Joux) nous vient de nos voisins fribougeois.

*A la récolte du tabac*, dans la vallée de la Broye, les voisins et connaissances se groupent pour « enfiler le tabac », c'est-à-dire pour passer au travers de la tige de la feuille une grosse aiguille introductrice d'une ficelle. On forme ainsi des festons que l'on suspend sous l'auvent des fermes. Ces soirées sont l'occasion de joyeuses réunions. On devise, on se raconte de bonnes histoires, on chante. Cela se termine au coup de dix heures par une collation servie par la maîtresse de maison.

Les mêmes soirées pleines d'entrain recommencent, pour tout le canton, au moment où *l'on casse les noix*. Le fruit savoureux a séché sur des claies placées sous l'auvent ou dans le grenier. Il s'agit d'extraire l'amande — les grumeaux dit-on chez nous — pour en faire de l'huile. Parfois, trente personnes et plus se trouvent réunies pour la cassée, pour « gremailier ». Les hommes, armés d'un marteau, brisent la coque sur le rebord d'un cuvier à lessive ou d'une gresse seille. Les femmes décortiquent. Les grumeaux onctueux s'amoncellent en

des tas couleur d'ambre. La soirée se prolonge tard : jusqu'à minuit. Les cassées de noix sont une occasion pour faire faire à telle jeune fille la connaissance de tel jeune homme. « La semaine prochaine, nous casserons les noix », communique-t-on, par des voies diplomatiques aussi subtiles que celles de ces messieurs de la « carrière ». Combien de ménages heureux, dans notre pays, ont vu leurs préliminaires dans les gremaillées !

Mais avant les cassées de noix, il y a *les vendanges*. De temps immémorial les jeunes filles des régions en dehors de la zone viticole descendent pour donner un coup de main à leurs connaissances du vignoble pendant les vendanges. Où l'aïeule vendangea, et trouva souvent son futur mari, le petite-fille vendange aujourd'hui et y trouvera peut-être son fiancé. Une disposition aussi absolue que celle du droit strict veut que, pour chaque grappe oubliée sur la souche par la vendangeuse, le « brantard » — celui qui vient pour verser le contenu de la seille dans sa brante — ait la faveur de cueillir un baiser. Malheur aux mijaurées qui feraient des façons pour acquitter leur dette... Le soir, au pressoir, malgré la fatigue de la journée, on danse aux sons d'un accordéon. Le dimanche, si les vendanges sont belles, il y a bal à l'auberge communale, au « Lion d'Or » ou au « Guillaume-Tell ».

La bise mord ; c'est décembre. Au petit jour tardif, on entend des cris affreux qui, chose étrange, mettent tout le monde de bonne humeur. C'est le *jour de boucherie* ; on tue le porc, le « caïon ». Chaque ménage a pour ainsi dire sa recette pour fabriquer les saucisses, les atriaux (foie préparé dans la coiffe de graisse), la tête marbrée, le saucisson. On fait les dix heures avec le sang du porc mélangé de crème et d'oignons et l'on prend le repas de midi avec la fricassée (civet de porc). Le soir, on dégustera la première saucisse « à griller ». Une généreuse coutume veut que l'on envoie à ses amis et connaissances, souvent aussi à M. le pasteur et à M. le régent, un échantillon de la boucherie domestique.

La fin de l'année, Noël, voit le renouvellement de l'engagement des domestiques. La foire de Moudon, le 27 décembre, s'appelle précisément *la foire aux domestiques*, parce qu'on s'y rencontre entre maîtres et valets pour l'offre et la demande. De même qu'à La Côte, dans les petites et charmantes villes du littoral, il y a le Molard, c'est-à-dire le rendez-vous pour trouver des aides pendant les gros travaux de la campagne et du vignoble.

Le *Nouvel-An* compte encore des gens masqués et travestis dans nos villes et dans nos villages. Mais le genre est plutôt en décadence. On ne voit plus ces mascarades dont quelques-unes étaient souvent très spirituelles, qui faisaient cortège et dansaient des ballets, cela pour le grand profit des pauvres, car on quêtait ferme au cours de ces amusements.

Mais la grande contribution du canton de Vaud à la tradition nationale suisse sera toujours la *Fête des Vignerons* qui se célèbre à *Vevey* tous les vingt-cinq ans. Elle réunit trois à quatre mille figurants et déroule ses fastes, inspirés par les quatre saisons, devant un amphithéâtre pouvant contenir quinze mille personnes. Dans le cadre merveilleux du lac et des montagnes, la Fête des Vignerons, organisée par l'ancienne Abbaye des Vignerons dont la devise est *ora et labora* — Prie et travaille ! — montre à un public extasié la beauté du travail de la terre. Elle est, on le sait bien, universellement connue.

Henri LAESER.



## Notre patois vaudois

Patois de mon pays, miroir du sol natal,  
Vieux comme nos cités et fort comme nos terres,  
Tu représentais bien ces âpres caractères  
Que l'air de nos coteaux trempe comme un métal.

(D'après A. Theuriet.)

Un patois ? Était-ce bien un patois ? Dans ce langage, nos pères ont su exprimer toutes leurs pensées, des plus simples aux plus abstraites. Ils l'avaient assoupli, adapté à leur taille, conformé à leur génie. Ils s'y mouvaient avec aisance, avec élégance même. De lui à eux, il y avait syntonisation et harmonie. Un patois ? Non. Un *deviser* : nos pères en ont usé pendant quinze siècles. Vous tenez à *patois* ? soit, mais ornez-le des mots *vénéré* et *vénérable*. Il se perd en effet dans la nuit des temps et il porte la trace des différentes peuplades qui ont vécu sur notre sol : Ligures, Helvètes, Romains, Burgondes, Francs. Les savants ont fait passer ces vocables à travers leur crible et en ont déduit la formule linguistique :

du celtique : un soupçon,  
du germain : une pincée,  
du latin : une jointée.

C'est avant tout et surtout une langue latine comme le français. Les circonstances en ont fait l'enfant pauvre de la famille, le frère (réduit à sa légitime) qui n'a jamais disposé, pour tout bien, que de la tradition orale.

Si la langue latine *écrite*, fixée par les grands classiques, a peu changé au cours des cinq premiers siècles de l'ère chrétienne, la langue *parlée*, au contraire, apportée chez nous par les soldats romains, les colons et les marchands, a varié sans cesse pendant le même temps, ainsi qu'en témoignent les œuvres des écrivains chrétiens, bien plus près du peuple que les intellectuels.

Arrivent alors, au V<sup>me</sup> siècle, les invasions germaniques. Des flots de barbares submergent notre pays. Il semble que notre parler va disparaître. Mais, ô miracle ! c'est au contraire l'envahisseur qui se met à notre bas-latin, en en altérant la prononciation, en le métamorphosant. Sans règle, sans autorité linguistique — grammaire ou dictionnaire — sur laquelle elle pût s'appuyer, la langue parlée dut se modifier selon les temps et suivant les lieux. Cette évolution, favorisée par la difficulté des communications, le morcellement des territoires seigneuriaux et l'ignorance chaque jour croissante, à peine fut-elle arrêtée sous la domination franque, du V<sup>me</sup> au VIII<sup>me</sup> siècle et se ralentit-elle sous Charlemagne.

Sur les ruines de l'empire de l'Occident s'édifièrent les royaumes qui devaient être les germes des États de l'Europe moderne. En Suisse romande se forma le royaume de Bourgogne. L'unité linguistique disparut et, de chaque côté de la barricade, les dialectes évoluèrent séparément.

Mais tandis qu'en France, ces dialectes finissaient par se grouper autour de deux centres, le Midi et le Nord, la langue d'oc et de la langue d'oïl — du nom de l'affirmation —, il en fut autrement chez nous. Notre parler attiré à la fois par le Midi, avec lequel la Savoie nous reliait plus particulièrement, et par

le Nord, dans l'orbite duquel il gravitait, subit l'influence des deux. Les savants l'ont classé dans le groupe franco-provençal.

Comment fut-il petit à petit grignoté par le français, devenu la langue officielle après la croisade des Albigeois ? Il y eut à cela les agents les plus énergiques : l'instruction, le commerce, l'amélioration des communications, les services mercenaires, les réformateurs, les réfugiés de l'Edit de Nantes, la supériorité de la culture française et... la mode. Les mots magiques : « langue des *gens bien* », devaient exercer sur les imaginations une influence aussi grande que sur les dames les mots : *Mode de Paris*. L'importation du français commença, puis, une fois le sentier tracé, continua sans arrêt, lentement, sûrement.

...La légère meurtrissure,  
Mordant le cristal chaque jour,  
D'une marche invisible et sûre  
En a fait lentement le tour,

jusqu'au jour où le vase s'est brisé.

Notre patois, blessé aux flancs, fuit devant le français et le jour viendra où il faudra, comme les Romains, prononcer le fatal : *Vixit !* Ce jour là que de mots dont il faudra regretter la disparition. Son vocabulaire était fait à notre aune. Car, comme l'a dit un poète :

Les mots sont des calices,  
Des calices vivants, d'un suc divin gorgés,  
Où toute la nature et l'esprit sont logés,  
C'est là que se surprend et l'homme avec sa race,  
C'est la voix d'un pays : un siècle s'y retrace,  
Comme sur une toile y laisse son portrait  
Et de sa propre vie y dépose un extrait.

Le temps les a déposés dans notre cœur, ces doux vocables patois. Il les a moulés à notre image, façonnés à notre mentalité. Ils font chair commune avec notre pensée. Ils varient ensemble et l'on pourrait dire : Dis-moi quelle est ta langue et je te dirai qui tu es ! Ce jour-là que de choses nous serons malhabiles à exprimer.

Comment faire sentir les nuances dans l'unique mot français : *Bavarde* ? Le patois, lui, possède : *Tapette, barjaque, tabousse, nyaffette, battioret, gala-varde, coterdjause, batouille*.

Il a pour désigner les déshérités de la nature : le *craset*, l'*ècoué*, l'*ècouéssé*, le *botoillon*, le *maillé* et d'autres.

Pas faire grand'chose n'est pas le *far niente*, c'est : *foutimasser, taquenas-ser, bambaner, ganganer, bougrasser, baguenauder, traînasser, traînailler, bâssiner*.

Vous croyez avoir tout dit en parlant de *briser* ! Erreur. Et les nuances : *éclafer, épécler, ébriquer, frèser, émèluer, défreguiller ! Gongonner, grindzo et ronner* ne sont-ils pas autrement expressifs que *gronder* ? *Crier* nous fournit *bouèler, brâmer, sicler, couiler, rouèler*. Trouvez l'équivalent de *piouler, piornier, gnousser* ! Et d'*aguiller, déguiller, raguiller* ! Et de se *requinquer*, se mettre à neuf, sans compter le médecin qui *requinque* ses malades. *Camber* fut employé par Henri Warnéry dans son « Idylle en partie double » (Mais Pierre lui répondit : *Cambe*). *Rebouiller*, par Vinet, dans une lettre au philosophe Secretan. (Il y a dans

l'auditoire trois ou quatre pendants qui me doivent des lettres : la conscience doit leur *rebouiller*). *Gouille* par Marc Monnier :

(Que fais-tu là, beau Savoyard ?  
Prends garde à toi, le fossé mouille.  
Que fais-tu là dans cette gouille ?)

Traduisez, sans les déflorer : La *cramine* et les *gonfles* ; la *chotte* et la *rolliée* ! Et *puffer* ! Et *dzevatter*, *éqvater*, *égrevatter*. Vous en aurez la *grullette*, vous vous *encoublerez* en route et *rebedoulerez* avant d'en arriver à bout. Trouvez tout ce que renferme *accouet*, et *croûie* ! Et *appondre*, depuis *appondre* une sauce, jusqu'au petit qui *s'appond* aux jupes, pour aboutir au vieux proverbe : *Qui répond appond* ! Et *réduire*. Ce qu'on *réduisait* de ces choses : la vaiselle, la cuisine, les outils, les paperasses, les cahiers dans le sac de l'écolier. On se *réduisait* tard les jours de fête. Puis, le jour de l'enterrement on confessait avoir eu bien beau temps pour *réduire* le papa. Et *rapercher* ? On *raperchait* les fruits sur les arbres ; les poules le soir ; les filles pour les conduire au bal. La femme *raperchait* son homme à la pinte. *Réduire* s'arrêtait au tombeau, *rapercher* avait des lueurs sur l'au-delà : « Si le Diable valait quelque chose, il y a longtemps qu'il t'aurait *raperché* ! » Les amoureux ont-ils été bien inspirés en abandonnant les mots par lesquels ils désignaient l'objet de leur affection : la *grâcieuse*, *grachão*, *grachãose*, *camelin*, *cameline* ? Et le mari appelait sa femme la *dãoce*, la *douce*.

Pourquoi allonger cette liste ? Nos regrets sont superflus. La vague du français a déferlé. Qu'en adviendra-t-il ? Ceci.

Lorsque le Nil déborde, dans sa période de crues, il semble que rien ne lui résistera. Tout sera emporté et, rentré dans son lit, un monde nouveau surgira. Mais, la crise passée, on s'aperçoit que le fleuve n'a pu faire table rase. Il a simplement modifié légèrement la surface du sol et laissé un limon fertilisateur.

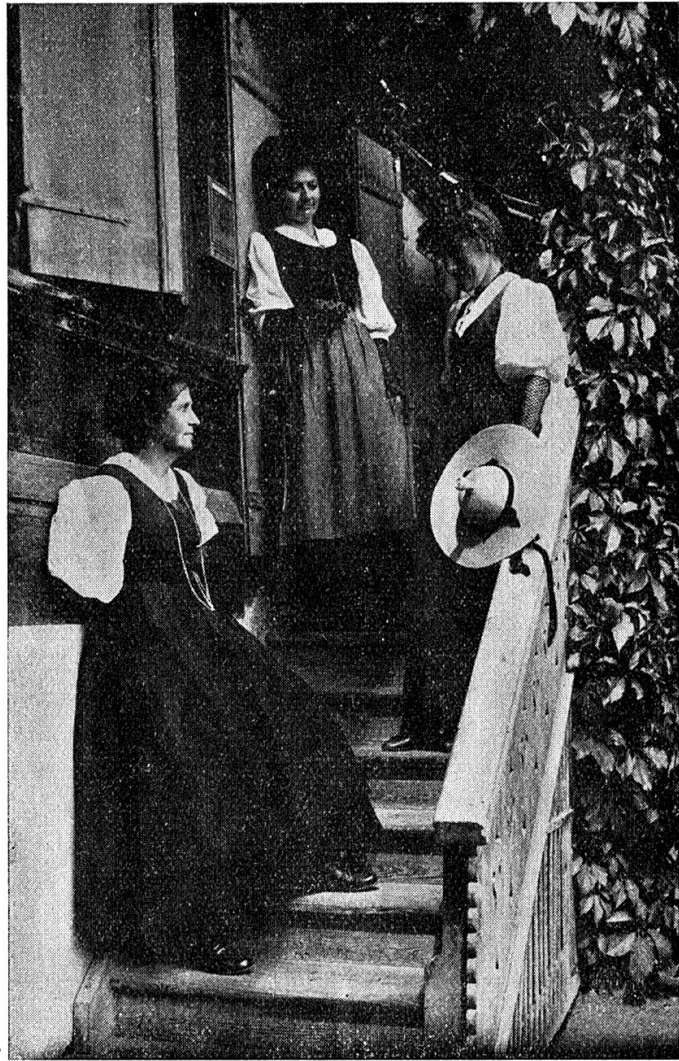
Il en est de même de la vague du français. Si elle a modifié notre langage et avec lui nos mœurs, si elle nous a laissé quelque chose de nouveau, elle n'a pu empêcher le patois de marquer son empreinte dans notre mentalité, dans nos habitudes, dans notre vie. Il a formé nos noms de famille et nos noms de lieu. Notre *deviser* a touché les uns et les autres de sa chaude naïveté, de sa bonhomie un brin narquoise. Il les a embaumés de son haleine. Puis, après avoir enluminé notre acte de baptême et capitonné notre nid, il a touché de sa baguette magique notre organe vocal et nous a donné, avec le meilleur de son vocabulaire, notre *accent*.

Notre patois n'est pas mort : il est sous-jacent. Comme le grillon du foyer, il continue à faire entendre en nous sa chanson familière. Il nous dit l'attachement que nous devons avoir pour notre pays et ses coutumes :

*Ci qu'âme bin sa patrie  
Sarâ todzo prâo conteint.*

J. CORDEY.

*Le costume vaudois  
du dimanche*



### *Brins de patois vaudois*

« Traduction, trahison », disent les Italiens. Cela est trop souvent vrai. Mais traduire du patois vaudois en parler populaire vaudois, n'est pas, nous semble-t-il, une trahison, mais, au contraire, une œuvre de piété. C'est vouloir essayer de rendre, pour ceux qui ignorent le patois, un peu de la saveur et du charme du parler de nos anciens. Le langage populaire vaudois, avec ses hardiesses, son dédain des liaisons, sa concision, sa rondeur, ses provincialismes, n'est-il pas le reflet du patois, le dernier refuge de celui-ci ? Jusqu'au rythme de la phrase qui est patois et n'a rien de commun avec le français classique. On a dit du parler vaudois :

Si le patois est mort, lui, du moins, il subsiste,  
Et comme le rocher au temps rongéant résiste.

Alors nous sommes pardonné d'avance. Si dans ces modestes adaptations le puriste trouve un vers faux ou boiteux, — il y en a, nous le savons — qu'il le prononce comme le peuple, et il lui restituera sa justesse. Et maintenant, assez parlé. « Quand l'è bon l'è prau. »

A. VITTEL, Rolle.

### *La délèze*

La féna à Dzaqui avâi étâ malâda rudo gran tein, et on biau matin, son socllio sè trovâ arretâ, et on la cru bo et bin morta. Dzaqui fe crosâ la foussa, fère la bière et coumandâ lè parein po accompagnî au cimetiéro sa Gritton. Lo dzo dè l'einterrâ, ie sallion dè la maison, et po arrevâ su lo tsemin que va au cemetiéro, falliessâi passâ pè on cheindâ que travèssè lo prê, et que clliou pè onna délèze.

Quan lè porteu arreviron à cé l'eindrâi lo brancâ pouavè à peina passâ, lo perte dè l'adze étâi trau étrâi, et ma fâi la bière bourra contrè lo pau iô on crotzè la délèze, et la sécossa revèllia la Gritton que n'étâi mardié pa morta, ma feinamein bin eindroumaîte; l'avâi z'u' na targie, coumein desâi Dzaqui. Vo poudè crairè quin n'escandâle fe, et diéro l'étion épouâiri; ie duron rapportâ la Gritton à la maison, iô le resuscita tot a fé, mà ein atteindein, le s'ein ve quie d'n'a tota rude, alâ pi!

S'n'hommo fasâi asseinblian d'être benirau dè la revâire, po cein que l'étai on diabllo.

Di z'an pe tà, la vouaiquie morta onco on iâdzo; stu cou l'étâi tot dè bon, à cein qu'on crâi, mâ tot parâi Dzaqui n'ein étâi pa tan sû, câ quan le que furon au bet dau prê po alâ au cemetiéro, ie s'approuse dâi porteu et lau dit tot balamein: « Tsouï la délèze! »

C.-C. DENEREAZ.

### *Le clédar*

*La femme à Jacques avait été malade rudement longtemps, et, un beau matin son souffle s'est trouvé arrêté, et on la crut bel et bien morte. Jacques fit creuser la fosse, faire la bière et commander les parents pour accompagner sa Gritton au cimetière. Le jour de l'enterrement les gens sortirent de la maison, et pour arriver sur le chemin qui va au cimetière, il fallait passer par un sentier qui traversait le pré, et qui était fermé par un clédar.*

*Quand les porteurs arrivèrent à cet endroit, le brancard pouvait à peine passer, car l'ouverture de la haie était trop étroite, et ma foi! la bière heurta contre le montant où était croché le clédar et la secousse réveilla la Gritton, qui n'était rien tant morte, mais tout juste bien endormie; elle avait eu une targie, comme disait Jacques. Vous pouvez penser quel scandale ça a fait, et comme tout ce monde était épouaïré; ils durent rapporter la Gritton à la maison, où elle ressuscita tout-à-fait, mais, en attendant, elle s'en était vu d'une toute rude, allez seulement. Son homme faisait à semblant d'être bienheureux de la revoir, parce que la Gritton était une serpe<sup>1</sup>.*

*Dix ans plus tard, la voilà remorte; cette fois, c'était à de bon, à ce qu'on croit; mais tout de même Jacques n'en était pas tant sûr, car, quand ils furent au bout du pré pour aller au cimetière, il s'approcha des porteurs et leur dit tout tranquillement: « Veillez-vous au clédar! »*

C.-C. DENEREAZ.

<sup>1</sup> Une méchante femme; serpe fait plus penser, dans ce cas, à serpent, qu'à l'honnête outil qu'il désigne.

## Lo corbé et lo renâ

On corbé s'étâi aguelli  
Au fin coutzet d'on grô nohî,  
Et portav' à son bé onna tomma de  
[tschîvra  
Que pêsâvè bin onna livra.

L'avâi cein robâ ne sé iô,  
Et l'étâi z' alâ se hiau  
Po rupâ ci bon bocon

Sein ître vu dè tsacon.

Mâ lo renâ  
Qu'avâi tota la né et po rein verounâ,  
Et que n'avâi pa dédjonnâ,  
Sè peinsa dinse : Tot parâi,

Se pouâvo lâi terî cllia tomma que l'a  
[prâi,  
Cein mè referâi bin la panse,  
Câ i'è' na fan dè la métzance.

Et lo renâ dese dinse à l'ozi :  
Hé ! salu ! l'è tè m'n ami ?  
Cein va-t-e, cein va-t-e l'affére ?  
Que t'î portan galé, te resseimbl' à ton  
[père.  
Dî don, subllia-mè vâi cllia gaéza tsan-  
[son  
Que te desâ l'ôtr'hi su lo gran sapalon:

Avoué ta bala voua, te la sâ tan bin  
[dere !

Câ ne ballière pa on pere  
Dè ti clliau bouailan qu'on ôû,  
Que ne fan que réssî tot dzo pè lo boû.  
Lo corbé, qu'avâi prau d'orgouet,

Ne fâ pa lo canâ mouet,

Et l'auvré lo bè po tsantâ :  
Iô la tomma tchî que ba,  
Et lo renâ ne la manqué pa.  
Quan sè fu reletzî, que l'u tot agaffâie,

Ie fe 'na bouna recaffâie,

## Le corbeau et le renard

Un corbeau s'était aguillé  
Au fin coutset d'un gros noyer,  
Et portait à son bec — il avait de quoi  
[vivre —  
Une tomme de chèvre d'au moins une  
[livre.

Où l'avait-il rupée ?... On ne sait trop,  
Et s'il s'était perché si haut,  
C'est qu'il voulait pouvoir déguster  
[cette tomme  
Sans être vu, ni des animaux, ni des  
[hommes.

Mais le renard qui avait fouinassé  
Toute la nuit sans pouvoir ruper une  
Se dit : charrette ! [miette,  
Il faudrait bien que je me mette  
Sous la dent

Ce fromage tant ragoûtant,  
Ça me referait bien la panse,  
Car j'ai un' faim de la métzance.  
Alors le renard, à la fine langue,  
Fit au corbeau cette harangue :

Eh ! salut ! c'est toi m'n'ami ?  
Ça va-t-y, ça va-t-y les affaires ?  
Que tu es pourtant joli, tu ressembles à  
[ton père.  
Dis-donc, siffle-me voir cette chanson  
[d'amour

Que tu disais, y a un' pair' de jours,  
Perché au fin guillet de notre grande  
[daille ;  
Car, parmi ces oiseaux qui piaillent et  
[qui braillent

Tous les jours au travers des bois,  
Pas un qui ait ta belle voix.  
A ces mots, le corbeau si orgueilleux  
[que bête,  
Ne fit pas le canard muet ; il perdit la  
[tête,

Ouvrit le bec, et chanta :  
La tomme tombe en faisant : « cllia ! »  
Le renard ne la manque pas.  
S'étant bien reléché, l'ayant toute agaf-  
[fée,

Il fit une puissante recaffée,  
Et dit au corbeau qui faisait la mine :

Et dese au corbé : — Acuta, m'n'ami :

Falliâi medzî tot lo premi  
La tomma que t'avâ, et pu tsantâ aprî.

Louis FAVRAT.

*Ecoute, m'n'ami : En premier, il fallait  
Manger ta tomme, grand bobet,  
Et puis, pardine,  
Chanter, après.*

LE COTERAN.

### *Ma vatse*

Adi soletta pè l'ètrâbllia,  
Tè gran gè âovert dein la né,  
Ton mor vè ta retse — ta tràbllia ! —  
Cutcha de dzor, cutcha de né,  
Tè potte breinneint po lo rondze,  
Liettaïe quemet ein preson  
Sein botsî, te sondze, te sondze,  
Ma crâna vatse ! ma Pindzon !

Ah ! dans ta grâcha tîta à corne  
T'ein a ruminâ dâo butin !  
Quan l'è que ma fenn' étâi piorna  
Que mon fe fasâi lo matin  
Tè desé tot !... Te mè lètsîve  
Po fére passâ mè couson.  
Le gè tant dâo, te mè guegnîve,  
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

Quand i'aovressé lo parétabzo,  
Te tè dressîve su tè pî,  
Po mè dere dein ton leingâdzo :  
« A cein que te m'a de l'autr'hî  
I'é sondzi et lâi 'sondz' oncora :  
Craïo que te n'a pas raison !  
Ta fenna mè l'a de pi ora. »  
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

T'a tot su dinse, ma vatsette,  
Cein que sè passâve à l'ottô,  
Mâ t'îra tant et tant secrèta  
Que t'a jamé pîpâ lo mot.  
Et quan tè et mè on hertsîve  
Lo grand tsamp derrâi la maison,  
Ti lè tor on sè carressîve.  
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

### *Ma vache*

*Toujours toute seule à l'étable,  
Tes grands yeux ouverts dans la nuit,  
Ton muffle tourné vers ta crèche, ta*  
[table,

*Couché de jour, couché de nuit,  
Tu rumines, rumines ton songe,  
Attachée comme en prison,  
Sans arrêt, tu songes, tu songes,  
Ma crâne vache ! ma Pindzon !*

*Dans ta puissante tête à cornes  
Tu en as ruminé du butin !  
Les jours que ma femme était piorne,  
Que le bouèbe faisait le mutin,  
Je te disais tous mes chagrins ;  
Tu léchais mes mains, ma figure  
Tu me guignais d'un œil tant bon  
Que ma peine en était moins dure,  
Ma bonne vache ! ma Pindzon !*

*Lorsque j'ouvre le parétage<sup>1</sup>,  
Du coup te voilà sur tes pieds,  
Pour me dire dans ton langage :  
« A ce que tu m'as confié  
Sur tes affaires de ménage,  
J'ai songé et songé profond :  
Ecoute, mon maître, sois sage,  
C'est ta femme qui a raison. »  
Ma bonne vache ! ma Pindzon !*

*Depuis ce jour-là, ma vachette,  
Tu as tout su de la maison,  
Mais tu es tant et tant secrète,  
Jamais une indiscretion.  
Et quand toi et moi, nous, on herse  
Le grand champ des Charavouillons  
A chaque tour, on se caresse.  
Ma bonne vache ! ma Pindzon !*

<sup>1</sup> Portette qui s'ouvre au-dessus de la crèche de la vache et par laquelle depuis la grange, on donne le fourrage à la bête.

De mé, t'èin avâi l'einnouïondze,  
Quand l'hâora l'êtâi quie d'aryâ,  
Vito t'arretâve ton rondze  
Po pouâi pe fermo mè criâ.  
Ie t'ouïessé quand te mouâlâve !  
Vegné rid' avoué mon seillon  
Iô ton bon lacî lâi bicllâve,  
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

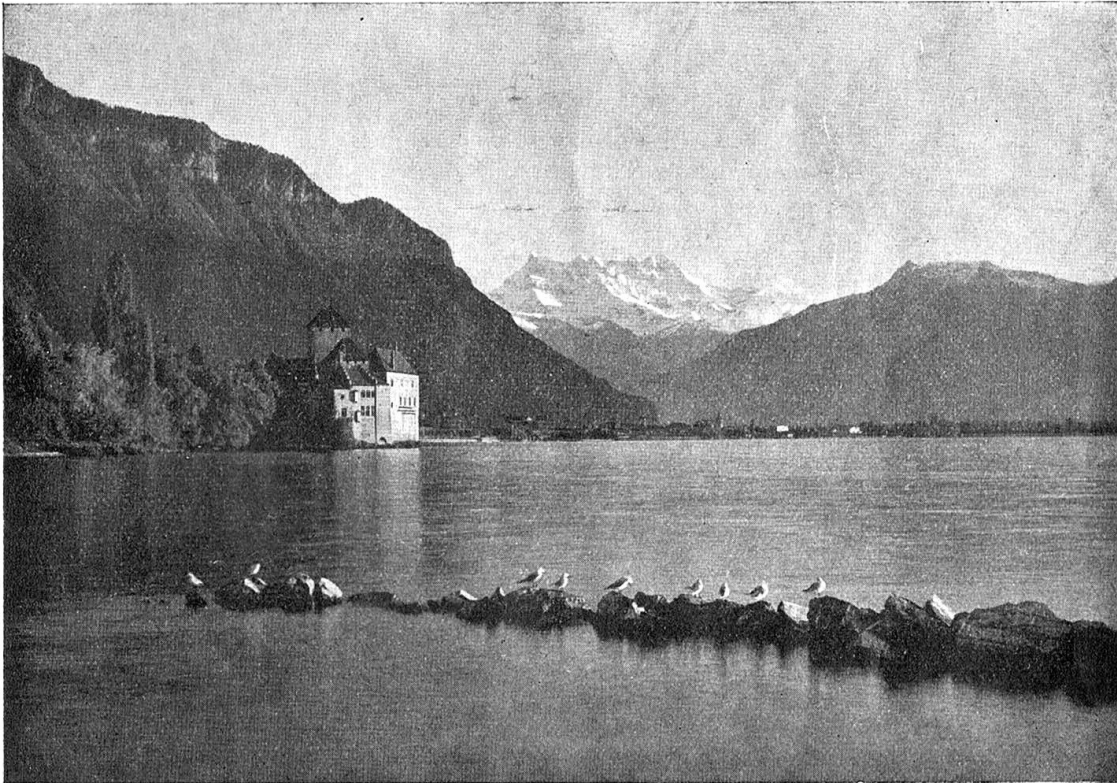
Lè tè que t'a nourrà mon mondo,  
Te dâivo la vya de mè dzein.  
Quand te partetrî t'èin repondo  
Que cein va mè fére mau bin.  
Lâi peinsa mè fâ grôcha peina  
Et mè baille lè refrezon.  
Vant ti plliora : mè, valet, fenna !  
Ma bouna vatse ! ma Pindzon !

MARC A LOUIS.

*De moi, par moments, tu t'ennuies,  
C'est quand l'heure de traire est là,  
Croyant alors que je t'oublie,  
Tu me cries : « Viendras-tu pas ? »  
En entendant cette beuglée,  
Du coup j'empoigne mon seillon  
Où ton bon lait fait sa giclée,  
Ma bonne vache ! ma Pindzon !*

*C'est toi qui nous donnes la vie,  
C'est toi qui nourris tous mes gens ;  
Te conduire à la boucherie  
Est pour moi d'avance un tourment ;  
J'entends déjà mes gens qui pleurent,  
J'entends ces lamentations,  
Quand tu quitteras pour de bon  
Ta vieille étable, ta demeure,  
Ma bonne vache ! ma Pindzon !*

LE COTERAN.



*Le château de Chillon et les Dents du Midi*



## *Chœur des Vaudoises*

C'est nous qui sommes les Vaudoises  
Des vertes rives du Léman.  
Citadines et villageoises,  
Nous formons un accord charmant.

Dès qu'à nos pieds l'aube scintille  
Sur la nappe vive des eaux,  
Dans nos yeux la gaité pétille  
Comme le vin de nos coteaux.

Nous aimons les vieilles coutumes,  
Les danses, les chansons d'antan,  
Et ces jolis anciens costumes  
Dont se paraient nos mères-grand.

Jupe noire, soyeux corsage,  
Chapeau clair posé de travers  
Comme le veut l'antique usage,  
Et bras à demi découverts.

En revêtant aux jours de fêtes  
Ce costume trop délaissé,  
Simples, sans fard et point coquettes,  
Nous revivons dans le passé.

Alors, en notre âme attendrie  
Vibre, tel un lointain écho,  
Le souffle ardent de la Patrie  
Qui palpite aux plis du drapeau.

Le lac a le bleu des turquoises,  
Nos yeux, l'éclat du diamant...  
C'est nous qui sommes les Vaudoises  
Des vertes rives du Léman.

E. PERRET.

## *Nouvelles des cantons*

### **Genève. Une soirée du costume genevois.**

Un public nombreux avait répondu à l'invitation du groupe « Notre Genève » de la Fédération cantonale du costume genevois et la salle de l'Athénée était pleine. On notait de nombreux membres de l'association en costume.

Le programme comportait une causerie de M. Marc Odier sur *Le costume genevois, son histoire et son avenir*, mais M. Odier ne put prendre lui-même la parole et le texte de son étude fut lu par la présidente, Mme Brunet-Lecomte.

De jolis clichés judicieusement commentés nous firent passer d'abord en revue les costumes de différents pays à travers les derniers siècles. C'est lorsque les vêtements de couleurs vives commencèrent d'être portés par le peuple que naquit dans chaque pays ou dans chaque province le costume national. Les variations de la mode furent très curieuses ; on passait de l'extrême simplicité à l'ornementation la plus exagérée. Après les costumes mis en faveur par la Révolution, le retour à la mode antique, le Directoire, le Consulat, l'Empire, la Restauration vint qui mit un frein aux extravagances.

Le costume genevois remonte environ à 1813-1820. Il n'est nullement d'une fantaisie d'artiste moderne, mais a bel et bien été reconstitué après de patientes recherches du peintre E. Baud.

C'est en 1926 qu'un premier groupement se préoccupa pour la première fois d'un costume national genevois, mais il fallut attendre jusqu'en 1929 pour que, sous l'impulsion de l'Association suisse, fut fondée la Fédération du costume genevois. Celle-ci compte aujourd'hui trois groupes, celui de la ville, « Notre Genève », que préside Mme Brunet-Lecomte, celui de Versoix et celui de Cartigny. Le texte de M. Odier comporte un passage qui dit tout le mérite de Mme Brunet-Lecomte, qui a été la grande animatrice de cette organisation. Comme la présidente omet ce passage qui la concerne, M. Gustave Maunoir se fait l'interprète de M. Odier et répare l'oubli, ce qui vaut à Mme Brunet-Lecomte une jolie ovation.

La présidente termine en faisant appel à tous ceux qui aiment Genève et ses traditions, qui aiment à revivre l'histoire de la ville et du canton, pour qu'ils adhèrent à la Fédération du costume genevois.

La chorale de « Notre Genève », sous la direction de M. Duret, chante ensuite trois chœurs de Jaques-Dalcroze, et comme l'auteur se trouve dans la salle, il est ovationné en même temps que les chanteuses. Enfin Mlle Daase, également en costume, présenta deux danses en s'accompagnant elle-même de l'accordéon.

Ce fut une soirée charmante et dont le succès fut complet.

R. J.

## Varia

### *Note de la rédaction*

Ce numéro des costumes suisses paraît en deux éditions séparées, c'est-à-dire l'une en français, l'autre en allemand. Le dernier contient à part la traduction de l'article sur les costumes vaudois et un résumé sur les détentés et réjouissances au pays de Vaud, un récit du carnaval de Bâle et ses fameux tambours que nous entendrons à la fête de Montreux, un nécrologue sur le peintre Paul Tanner, Herisau, président de l'association des costumes d'Appenzell-Rhodes Extérieures et membre de notre comité central, les mémoires de Mme L. Bühler-Hosstettler, Berne, pionnière et membre d'honneur de notre fédération, enfin de nombreuses nouvelles des cantons. — Nos lecteurs qui s'intéressent à ce numéro allemand peuvent se le procurer au prix de 50 cts. plus port, auprès de notre *secrétariat*, *Auf der Mauer 1, Zurich*.

Ce numéro ne contient pas de feuille de chant.

## Littérature

*Chansonnier du pays romand*. — Nouvelle édition Spes, Lausanne.

A l'approche de la Fête nationale des Costumes suisses et de la chanson populaire qui remplira tout Montreux de couleurs et de mélodies charmantes en septembre prochain, il convient de signaler la sortie de presse d'une nouvelle édition du très populaire *Chansonnier du pays romand*. Née au lendemain de la grande guerre, la première édition a fourni une belle carrière de dix années. Tous les chœurs de dames du pays romand ont adopté cet excellent recueil où se rencontrent les compositions d'une pléiade de musiciens de tous les cantons romands. Dans la nouvelle édition, un supplément de chansons nouvelles remplace une partie des chants de l'ancien répertoire jugés trop difficiles pour la moyenne de nos chanteuses. Ce supplément a du reste été publié à part également. Un peuple où la bonne chanson est honorée et cultivée comme dans le nôtre, défend un précieux patrimoine, et en chantant, tout simplement, conserve et fortifie son sentiment national. Il faut donc souhaiter au *Chansonnier romand* une nouvelle et brillante carrière.



# BADAN & Cie.

Seiden- und Wollstoffe, Bänder,  
Spitzen, Pelze + Alle Schneiderinnen-  
Zutaten + Alles Ware erster Güte  
und zu billigsten Preisen 7

## GENÈVE

Telephon 46.238 + Rue de la Confédération 28/30/32

Rempportez de jolis

### Souvenirs de Montreux!

Tasses, vases à fleurs, cendriers, etc., avec vues  
de chez: **E. Gachoud - Dind**  
Grand'Rue, Place de fête. 55

### TRACHTENLEUTE!

*Berücksichtigt bei Euren  
Einkäufen die Inserenten!*

A l'occasion de la Fête des costumes,  
le salon de Coiffure Grand'Rue 32 à  
l'entresol, sera ouvert de 8 heures  
du matin à 12 heures 30. 56

## Helène Rieder

MEMBRE DU NARCISSE

### Confiserie Splendide

### Tea-Room

49 vis-à-vis du débarcadère  
A proximité directe de la place de Fête

**Spécialité: Bonbons - Chocolats surfins**

**H. Sehrt - Montreux**

### Costumés!

Fleurissez-vous pour le  
cortège chex 48

### Marcelle

membre de la Fédération

Téléphone 64.337 + Place de la Paix

A la Fête des Costumes à Montreux

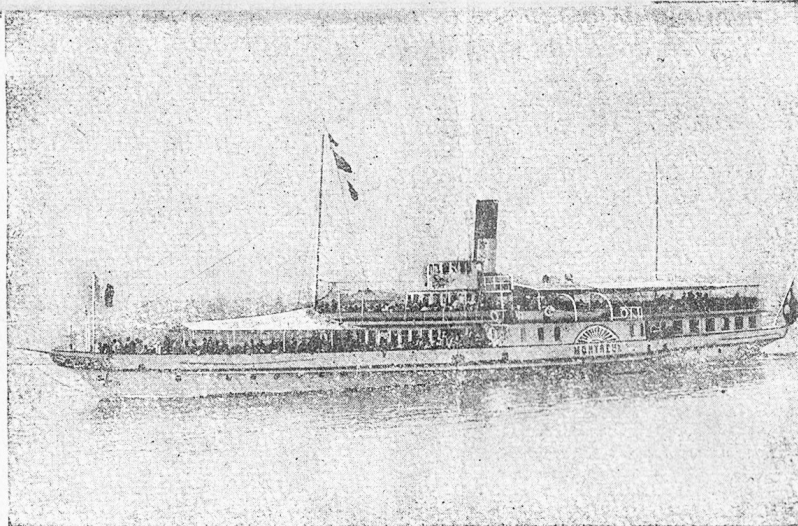
## B. Fransioli

47

vis-à-vis du DÉBARCADÈRE sera

**voire Photographe et voire Opticien**

Mme. Hélène Margot,  
Av. de la Harpe 16, Lausanne



A l'occasion de la Fête des costumes suisses à Montreux, la **Compagnie générale de Navigation sur le Lac Léman** accorde, les 22, 23 et 24 septembre 1934, aux participants en costume ou porteurs d'une légitimation, le droit au **billet de simple course (ordinaire ou collectif) valable pour l'aller et le retour** pour tous parcours sur le lac. — En outre, les porteurs de costume auront exceptionnellement accès en 1ère classe avec des billets de seconde.

Sculptures en bois  
Travaux montagnards

**C. Ritschard**  
Sculpteur

Grand'Rue 66  
Montreux et Les Avants

Souvenirs <sup>57</sup>  
Travaux d'art  
sur commande



**Neue Berner Sonntags- u. Werktagstrachten**  
**Neue Oberaargauer Trachten** <sup>6</sup>  
**Neue Murtenbieter-Landtrachten**  
werden tadellos und preiswürdig ausgeführt im Spezialgeschäft  
**R. BURLA-MÜLLER, SCHUPFEN**